

DECLARATION DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS HUMAINS SUR L'ATTAQUE DE OUGAROU

La Commission nationale des droits humains (CNDH) a appris par voie de communiqué de l'Etat-major Général des Armées le 27 avril 2023, l'attaque du détachement militaire de Ougarou dans la province de la Gnagna, région de l'Est.

Selon ledit communiqué, des individus armés ont, dans la matinée du jeudi 27 avril 2023, attaqué le détachement militaire de la localité et la riposte des Forces de défense et de sécurité (FDS) a permis de neutraliser au moins quarante (40) terroristes. Malheureusement, trente-trois (33) soldats ont perdu la vie et douze (12) autres blessés. Le déploiement des renforts a permis d'évacuer les blessés qui sont actuellement pris en charge par les services de santé.

La Commission félicite les FDS pour avoir repoussé cette attaque et condamne fermement cet acte ignoble qui porte atteinte aux droits à la vie et à la dignité humaine. La Commission, en sa qualité d'institution nationale de promotion, de protection et de défense des droits humains :

- manifeste sa compassion et présente ses sincères condoléances aux familles endeuillées ;
- formule ses vœux de prompt rétablissement aux blessés ;
- encourage l'ensemble des FDS engagées dans les opérations de sécurisation du territoire à s'investir davantage pour la reconquête du territoire dans le respect des droits humains ;
- encourage le Gouvernement et les pouvoirs publics à redoubler d'efforts et à tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité et protéger toutes les personnes vivant sur le territoire burkinabè ;

- exhorte et encourage la justice à donner une suite judiciaire diligente à tous les actes de barbarie qui affectent gravement les droits humains.

La Commission réitère son engagement infaillible à œuvrer pour que les droits fondamentaux de la personne humaine soient garantis et préservés au profit de toutes et tous conformément au mandat qui est le sien.

Fait à Ouagadougou, le 04/05/2023

Pour la Commission,

La Présidente



Gonta Alida Henriette DA